



Par dépôt électronique, courriel et messenger

Le 13 février 2020

Me Véronique Dubois
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande ré-ré-ré-amendée de fixation des conditions d'un contrat de service de transport d'électricité avec Rio Tinto Alcan inc.
Dossier Régie de l'énergie : R-3984-2016
Notre dossier : R053002 YF

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité, en suivi de la décision D-2019-180 du 20 décembre 2019 dépose un complément de preuve et d'argumentation ainsi qu'une liste de pièces révisée dans le dossier décrit en rubrique.

Veuillez prendre note que le tout est consigné à la pièce HQT-2, Document 5 et est déposée sous pli confidentiel.

Les originaux suivront sous peu.

(s) Josée Gagnon

Signée par Josée Gagnon pour :
Yves Fréchette
/jg

P.j.

c.c. Me Pierre Grenier (par courriel)